VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1600

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage et remis en Cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en Cour ouverte le 25 juin 1908, No H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al No 85,963 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division E, daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Docket de ladite Cour, des propriétés comme suit, décrit et désignées à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro 181, borné par les rues France, Dauphine, Mazant et Royale, désignée comme lot numéro cinq sur un plan dressé par Cormier, ingénieur civil, daté le 26 avril 1865, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21 du livre des plans No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues France et Dauphine et mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt Henry Eberhardt, le père des possesseurs en ceci, de Urban Kochs, créancier notarié de James Kochs d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, un notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 136, folio 334.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en de quelque façon en dépendant, situé dans la Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 293, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud ouest des rues Bourgogne et France, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt (et avec autre propriété) de Leonard Heitz et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 223.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 240, borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grande Hermance), Bourgogne (autrefois Craps) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un, sur un plan de Freyo & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur. Acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 16 avril 1900, enregistré en le Bureau des transfert livre 178, fo. le 340.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 182, borné par les rues Dauphine, Lesseps, France et Royale, désigné comme lot E sur un devis dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 2 juillet 1900, annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900, d'après lequel devis ledit lot mesure trente cinq pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent six pieds et six lignes entre lignes égales et parallèles, et le dit lot commence à une distance de trente cinq pieds six pouces de l'encoignure des rues Dauphine et France, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900 enregistré au bureau des transferts, livre 178 folio 717.

6° Un et six dixième d'action du "preferred stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,600, daté le 13 juillet 1904.

Quatre dixième d'une action du "common stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,455, daté le 13 juillet 1904.

Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq 5 0/0 des frais d'avoué en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles de sécurité en les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets et de faire un dépot de 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente du prix au moment de l'adjudication.

Les loyers devront appartenir aux aquéreurs qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Bussière Rocon, notaire aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16 à date.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PROPRIETES DE CHOIX

—DU—

PREMIER, DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PROPRIETES COMMERCIALES ET RESIDENCES.

Résidence Confortable à Deux Etages, No 1543 rue du Camp, entre les rues Félicité et Orange.

L'Ecurie et Propriété de Résidence, Nos 1015-1017 rue Gravier, coin de la rue Rempart.

Quatre Terrains de Choix pour Résidence, Avenue Canal, entre les rues David et Solomon.

Résidence Commode à Deux Etages, No 1317 rue du Canal, près de la rue Liberté.

Magasin en Briques à Trois Etages et Résidence, Nos 514-516, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Désirable Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, Nos 2236-2238 rue Ste-Anne, coin de la rue Miro.

Aussi une Résidence Simple à Deux Etages, même ilet, faisant face à la rue Orléans.

Terrain pour Bâtir, Splendidement Situé, coin des rues Dumaine et Salcédo.

La Résidence Productive en Briques à Trois Etages, Nos 2722 rue Royale, entre les rues Porte et St-Ferdinand.

Toutes la ou les Propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage, près des Lignes de Chars, Eglises, Ecoles, Marchés et autres agréments.

MARDI, 25 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JOHN ELI PIERCE.

No 68,025—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, 832 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, rendu en cour ouverte le 12 juin 1908, lu et signé en cour ouverte le 18 juin 1908, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 10 juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, les propriétés encières ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues Camp, Orange, Magasins, Richard et Félicité et désigné par la lettre C sur un devis dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 16 novembre 1864, annexé à un acte passé pardevant William Shannon, ancien notaire en cette ville le 25 novembre 1865, ledit lot mesure vingt trois pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Camp sur cent sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Orange, en commun ou lot ci dessus et autre s'y étendant.

2° Un certain lot ou portion de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Rempart et Dryades, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par Filié et De Pouilly, architectes, daté le 16 avril 1866, déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, et numéroté comme plan No 2. Ledit lot mesure quarante huit pieds six pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante seize pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Rempart le divisant du lot No 2; de là sur une ligne à angle droit s'étendant vers la rue Dryades vingt quatre pieds un pouce; de là sur une ligne à angle droit à la ligne dernièrement décrite s'étendant vers la rue Commune trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond vis à vis de la rue Gravier et cent huit pieds quatre pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Dryades.

3° Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, David, Solomon et Donaue, lesquels dits lots sont désignés par les Nos trois et quatre, et mesurent chacun vingt six pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté et Donaue, désigné comme lot No Deux, et ne surant vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur cent quatorze pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St Louis, Toulouse et Villeré, commençant à une distance de quatre vingt seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St Louis et mesurant trente quatre pieds trois pouces de face à la rue de Chartres sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse et sur l'autre côté vers la rue St Louis une première profondeur de cent quatre pieds huit pouces, delà se rétrécissant vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes, et à une deuxième profondeur de quarante deux pieds neuf pouces, et vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 246 borné par la rue Gravier, l'avenue Talaso les rues Geyoso et Dupré, lequel dit lot de terre est désigné par le No 1 et mesure trente (30) pieds de face à la rue Geyoso, sur 114 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI,
834 rue Gravier.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

Nos 4218-20 rue Constance. Nos 5013-15 rue Laurel.

Mlle Felonise M. Killian et als vs mineure Killian.

No 86,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 27 août, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un jugement rendu le 9 juillet 1908 et signé le 15 juillet 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, de la susdite Cour, Division E, Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

No 1 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 173, borné par les rues Constance, Laurel, Milan et Berlin, désigné parle No 1, et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 150 pieds 2 pouces de profondeur avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage double contenant 5 chambres et chambre à bain, etc., de chaque côté et désigné par les Nos municipaux 4218 20 rue Constance.

No 2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 181, borné par les rues Laurel, Robert, Soniat et Constance, mesurant 37 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Laquelle portion de terre est composée du tout du lot original No 5 et partie du lot No 4.

Avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un cottage double retiré en la banquette, 5 chambres d'un côté et 4 chambres de l'autre côté et désigné par les Nos municipaux 5013-15 rue Laurel.

Conditions—Un quart comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an et avec le lien de vendeur et privilège, assurance et toutes les autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Ed F. Henriques, notaire, et déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat avec

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

Henriques et Duchamp et Theo D. Flynn, avocats

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,001
Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
GUSTAV R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.

9 avril—1an—jeu dim mar

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Morice Elizie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,931—Division B—Attendu que Mme Louise Moore, veuve de Morice Elizie, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Morice Elizie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat. 16 août—16 20 25

Succession de John V. Kramme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 86 893 — Division D — Attendu que Mme Daisy Julia Lawson, veuve de John V. Kramme, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John V. Kramme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait une fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Caulil, avocat.
13 août—13 16 21

Succession de Richard Singleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,816—Division C — Attendu que Marth Bowen Ellis veuve de Richard Singleton a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Richard Singleton, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
9 août—9 13 17

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bons Terrains pour Bâtir,

Rue Gayoso.

Succession de Sylvie Harris, épouse de Celle Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 84,560.

A L'ENCAN le 27 AOUT 1908.

PAR N. J. CLESI, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 30 juin 1908, et signé en Cour ouverte le 6 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 246 borné par la rue Gravier, l'avenue Talaso les rues Geyoso et Dupré lequel dit lot de terre est désigné par le No 1 et mesure trente (30) pieds de face à la rue Geyoso, sur 114 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI,
834 rue Gravier.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Akin—No 85 894—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple retiré, No 2214 rue Forest, entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Laurel et Annunciation, et désigné comme lot No un, sur un plan d'ed. A. Hedin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et 30 pieds sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0/0 à partir de la signature de l'acte, et devant être garantis par le lien de vendeur naturel et privilège et toutes les clauses de sécurité. Les taxes pour l'année courante devant être au pro rata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
Bureau No 846 rue Commune.

Jno R. Fisher, avocat.
1er août—1 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Akin—No 85 894—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple retiré, No 2214 rue Forest, entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'encan public, MARDI, le 1 septembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rempart et Lyndale, square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la façade sur trois terrains.

Etant trois terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés sur un plan de W J Thompson voyer en date du 5 juillet 1850, par les Nos 3, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rempart.

Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt exigés au moment de la vente.

L. E. RENNYSON, Encanteur.

Jas Boyd Grinage, avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 85,686—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 828 42 rue Ste Marie.

—AUSSI—

Le Cottage Double Nos 1912-14 rue Laurel.

Devant être vendus séparément, d'après des mesures sur un plan à la Bourse.

Devant être vendus à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Laurel et Annunciation, et désigné comme lot No un, sur un plan d'ed. A. Hedin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et 30 pieds sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0/0 à partir de la signature de l'acte, et devant être garantis par le lien de vendeur naturel et privilège et toutes les clauses de sécurité. Les taxes pour l'année courante devant être au pro rata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
Bureau No 846 rue Commune.

Jno R. Fisher, avocat.
1er août—1 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Akin—No 85 894—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple retiré, No 2214 rue Forest, entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'encan public, MARDI, le 1 septembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rempart et Lyndale, square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la façade sur trois terrains.

Etant trois terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignés sur un plan de W J Thompson voyer en date du 5 juillet 1850, par les Nos 3, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rempart.

Lesdits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt exigés au moment de la vente.

L. E. RENNYSON, Encanteur.

Jas Boyd Grinage, avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 8

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT

Beaux Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RU[illegible] Bourgogne, Rempart, Kentucky et Mat[illegible]

SUCCESSION DE NICHOLAS KREM[illegible]

No 81,852—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. [illegible] Tessier, encanteur — Bureau 124 Carondelet—MARDI, le 15 septembre 19[illegible] à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté le [illegible] août 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de susdite cour, Division D, absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Dix sept lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda désigné par les Nos 1 à 17 inclusivement, sur le plan lithographié annexé à la note de vente à George Tognoni, exécuté par devant Castell, notaire, le 24 avril 1882.

Les lots Nos 1 à 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 1 [illegible] ont chacun 106 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 1 formant l'encoignure des rues Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 a 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 a 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, 20 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 lignes sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 a [illegible] pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Rempart sur 159 pieds 11 pouces 1 1/2 lignes profondeur sur la ligne de côté vers la Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No [illegible] 22 pieds 8 pouces, 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 a 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 12 ont chacun pieds 26 pouces de face à la rue Rempart sur les profondeurs suivantes: le lot No [illegible] une profondeur de 159 pieds 10 pouces, 3 lignes, et les lots Nos 10 à 13, inclusivement ayant chacun une profondeur de 106 pieds 6 pouces, 3 lignes, le tout entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 106 pieds, 4 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit, s'il y en a, de la vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur les propriétés vendues, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et le vendeur devant payer au mois de mars prochain les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devront être passés pardevant Joseph Simal, notaire, aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

Meyer & Drutin, avocats.
1 août—15 16 23 30—sept 6 13 15

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Comptes Courants et Réclamations

W. R. IRBY, RECEVEUR, vs CHE[illegible] DREW & CO., LTD.

No 79,567—C D C, Div B.

A L'ENCAN

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MARDI, 25 août 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne, au plus haut enchérisseur.

Un lot de comptes courants et de réclamations.

Pour plus d'informations voir l'avant-[illegible]

Conditions—Comptant.

11 août—11 16 23 24 25

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 27 Commencé le 27 Juillet 1908

NOËLLA

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

Le Roman d'Hélène

XIV

EN EMBUSCADE

Suite.

Quelle confiance pouvait-on avoir en de tels êtres!

Il trouva un mot de Coillnet qui lui disait:

"N'oublie pas!... Le marquis de Villas prend le rapide pour Bordeaux après-demain, à neuf heures.... Passe demain à l'hôtel....."

Il replia le billet, et murmura:

—Bordeaux, l'Amérique, Montevideo, Buenos-Ayres, le bout du monde! Que n'y suis-je déjà! Oh! ce Paris!.... Quand l'aurai-je quitté! Mais le vin est tiré.... Il faut le boire.

XV

LA NUIT TRISTE

Comme l'avait dit Rousset, c'était bien l'enfant de l'amour.

Rarement deux êtres jeunes et beaux s'étaient donnés l'un à l'autre avec plus d'abandon, plus de passion et moins d'arrière-pensées.

Leur union avait été spontanée, pour ainsi dire.

Ils se cherchaient sans se connaître.

Ils s'étaient rencontrés.

Elle était née.

D'un commun accord, ils l'avaient appelée Noëlla, parce qu'elle était venue au monde, la nuit de Noël, à la dernière heure, alors que dans les campagnes, les envolées des clochers du village sonnaient la messe de minuit.

L'accouchement avait été laborieux, les souffrances de la jeune mère lentes et douloureuses.

Enfin, le docteur, un grand praticien connu de tout Paris, avait dit à Hélène, calmée tout à coup, et au marquis d'Orville qui attendait le résultat avec une anxiété poignante:

—C'est fini, vous avez une fille!.... Une enfant forte, bien constituée.

Il ajouta en souriant:

—Selon toutes les prévisions, elle sera blonde comme sa mère et son aïeule, la première des femmes, qui devait naturellement en être le type le plus parfait.

A une heure du matin Hélène reposait dans sa chambre, blanche comme la fine toile de ses draps, reposée et les yeux clos dans un sommeil réparateur, lorsqu'elle sentit un baiser sur son front, une douce pression sur ses mains devenues presque diaphanes, en même temps qu'une voix caressante lui murmurait à l'oreille:

—Dors.... je reviendrai demain!

Lorsqu'elle s'éveilla au point du jour, elle vit près d'elle sur une petite table, l'éclat d'une bague magnifique qui jetait des feux dans la demi obscurité de cette chambre, où un grand feu répandait une chaleur et un bien être délicieux.

Hélène se sentait brisée mais heureuse.

L'épreuve était passée.

Dans un berceau, à quelques pas d'elle sa fille, cette Noëlla qu'elle adorait, reposait silencieuse sous la garde de Virginie, la dédaigneuse, qui refusait de s'unir à ce brave Dominique le cantonnier, qui lui offrait une si enviable position et sa personne par dessus le marché.

Virginie était fière de son grade.

Pour passer le temps, elle calculait sans avarice et sans de grandes prétentions, la brave fille, les avantages qui résulteraient pour elle de cette promotion, dont elle avait déjà perçu les premiers bénéfices.

Le marquis, en la quittant, la nuit dernière, ne lui avait il pas glissé cinq louis dans la main, en lui disant:

—Prenez bien soin de la mère et de la fille, Vir